



PRÉFET DE LA DORDOGNE

Vous venez d'être distingué(e) au titre de la médaille de la Jeunesse et des Sports et de l'Engagement Associatif et nous vous en félicitons.

Vous avez la possibilité de vous abonner à la revue officielle de la Fédération des médaillés de la Jeunesse et des Sports « le médaillé de la jeunesse et des sports ». Ce trimestriel rend compte de l'actualité dans le domaine du sport à travers la vie des comités et en abordant les dossiers du moment liés aux sports. Une revue départementale vous sera également adressée.

**Fédération Française des Médaillés de la Jeunesse , des Sports et de l'Engagement Associatif
(FFMJSEA)**

95, avenue de France – 75650 PARIS cedex 13
Tél. 01.40.45.94.14 site internet : www.ffmjs.fr

Vous pouvez également prendre contact avec :

**le Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse des Sports et de l'Engagement Associatif
de la Dordogne**

46 rue Kléber
24000 Périgueux
Tél. 05.53.45.51.14 cdmjs24@free.fr

Monsieur MONTAGUT, président du comité 24 sera à même de vous renseigner sur la vie de l'association des médaillés de la Jeunesse et des Sports.

Continuez à « faire vivre » votre distinction au travers de votre implication associative.

Avec nos félicitations renouvelées.

Le Directeur départemental de la cohésion sociale
et de la protection des populations.